

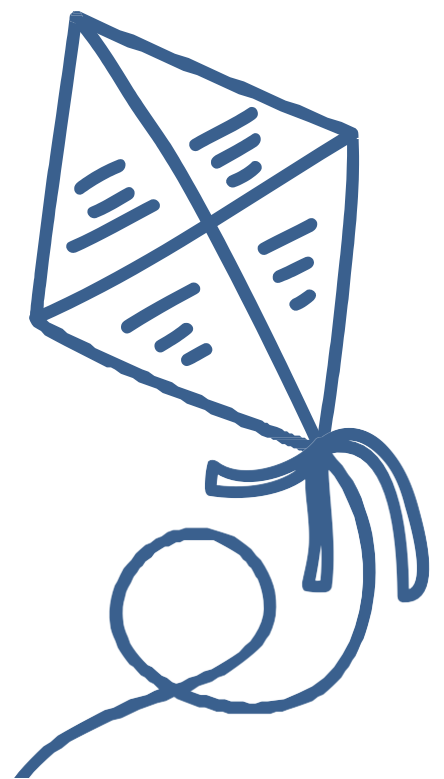
Secteur 1



PROJETS D'ÉTABLISSEMENT 2019—2022

ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT **EAJE Mille Pattes**

43 rue d'Alembert - Grenoble



Sommaire

INTRODUCTION	2
I. PROJET SOCIAL.....	4
A. DONNEES DEMOGRAPHIQUES	4
1. Données démographiques de la Ville De Grenoble.....	4
2. Démographie et situation sociale des familles du secteur 1	6
B. LIEUX CULTURELS, INFORMATIFS ET DE VIE SOCIALE.....	6
1. La Maison Des Habitants Chorier Berriat.....	6
2. Le Service Social et la PMI :	7
3. Les écoles et l'accueil périscolaire :	7
4. La bibliothèque St Bruno :	7
5. Le Bibliobus : la bibliothèque hors les murs :	8
6. EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) :	8
7. L'hébergement des personnes en situation de grande précarité :	8
8. La Belle Électrique :	8
9. Le Théâtre 145 :	8
10. Les lieux ressources :	8
C. QUELS PROJETS POUR LA VILLE ?	9
D. L'ALIMENTATION EN EAJE.....	9
E. LES ACCUEILS SPECIFIQUES.....	9
F. LES ETABLISSEMENTS D'ACCUEIL DES JEUNES ENFANTS DANS LE SECTEUR 1 ..	10
G. L'EAJE MILLEPATTES	11
1. Prestations, âges des enfants, accueils spécifiques, accueils d'urgence	11
2. Les Modalités de fonctionnement	12
3. L'équipe de professionnelles	12
4. La sectorisation des remplaçantes.....	13
5. L'accueil des stagiaires	14
II. PROJET EDUCATIF.....	15
A. DES ACTIVITES CENTREES SUR LES BESOINS DES JEUNES ENFANTS.....	15
1. Qu'est-ce qu'une activité pour un jeune enfant ?	15
2. A quoi sert l'activité ?.....	15
3. Nous souhaitons dans notre projet d'équipe favoriser le plaisir de découvrir et d'expérimenter, le plaisir de vivre ensemble et de découvrir les autres.	15
B. COLLABORER AVEC LES PARENTS	16
C. VEILLER A LA QUALITE DES TRANSMISSIONS	16
1. Entre professionnelles	16
2. Entre professionnelles et parents.....	17
3. Entre professionnelles et enfants :	17
4. Avec les personnes « de passage » : remplaçants et stagiaires	17
CONCLUSION	18

INTRODUCTION

Levier fonctionnel et stratégique des politiques d'action sociale et des solidarités de la Ville, le CCAS de Grenoble a lancé en 2018, un plan de transformation stratégique visant à consolider sa place de référence comme laboratoire urbain des politiques sociales. La volonté est de mieux positionner le CCAS dans son écosystème et auprès de ses partenaires. Il s'agit aussi de faire évoluer ses établissements vers de plus fortes dimensions de « lieux de vie ». Décloisonnement, transversalité, adéquation des politiques aux besoins sociaux des publics, innovation sociale, organisation des projets sont ainsi les objectifs poursuivis.

Les axes stratégiques suivants ont ainsi été définis pour la politique d'action sociale « petite enfance » :

Les enfants et les familles au cœur de nos services :

- Prendre en compte les besoins spécifiques des enfants
- Pérenniser la priorité sociale dans l'accueil en structures publiques, dans le sens de la mixité sociale
- Repositionner les parents dans le fonctionnement des établissements
- Adapter les modalités de choix pour les places en crèches selon les besoins des parents
- Etre plus efficace dans la résolution des problèmes rencontrés par les familles : vacances, horaires, facturation et recouvrement, demandes atypiques...

Se positionner dans un écosystème intégré pour faire vivre une logique de parcours :

- Développer la socialisation et l'appui à la parentalité hors les murs
- S'inscrire dans un réseau local d'institutions et d'acteurs associatifs
- Etoffer nos liens privilégiés avec l'univers des 0-6 ans (Ville, éducation, loisirs...)
- Faire appel au soutien des employeurs locaux pour la réservation de places

Des EAJE et des RAM « lieux de vie » :

- Assurer le bien-être des enfants : « Prendre soin », santé, alimentation, lutte contre toute forme de violence, apprentissage de la gestion des émotions dans les projets pédagogiques, animation, langage, culture & cultures, rencontres intergénérationnelles
- Poursuivre une stratégie patrimoniale à long terme, pour assurer la pérennité de l'offre en lien avec la démographie
- Ouverture sur le territoire à travers les partenaires, les familles, les agent.es
- Apprentissage de la séparation et l'accompagnement à l'entrée à l'école

Chaque EAJE porté par le Centre Communal d'Action Sociale de Grenoble a donc pour mission de mettre en œuvre ces axes dans le cadre de la politique petite enfance de la ville. Chaque établissement se doit de rédiger son propre projet, en fonction des impératifs suivants :

- Le règlement de fonctionnement des établissements. Établi dans le cadre de la Prestation de Service Unique, il est commun à tous les EAJE. Ses règles, discutées en partenariat avec la CAF, sont valables sur tous les secteurs et pour tous les modes d'accueils pratiqués (accueil régulier, accueil occasionnel, accueil familial).

- Une liste d'inscription centralisée pour un accueil régulier, gérée par le Pôle d'accueil Petite Enfance. Cette liste tient compte des choix des familles, mais aussi de critères de priorité pour l'accès des enfants aux crèches. Ces critères sont hiérarchisés comme suit : en premier lieu les enfants qui relèvent de la protection de l'enfance au sens large, puis les enfants porteurs de handicap ou dont les parents sont porteurs de handicap, enfin les enfants des familles vivant au-dessous du seuil de bas revenus (selon les modalités définies dans le règlement de fonctionnement). En conséquence, l'ensemble des dossiers d'accueil régulier d'une journée ou plus sont traités par le Pôle d'accueil petite enfance. Les EAJE conservent la gestion des accueils de deux demi-journées et moins, ainsi que les accueils occasionnels.
- Une équipe de psychologues et de médecins rattachée hiérarchiquement à la direction de la petite enfance du CCAS, pour un suivi mutualisé.
- Une dynamique de mobilité qui concerne l'ensemble du personnel des crèches.

Au-delà de cette organisation, la Direction de l'Action Sociale Petite Enfance fonde l'animation sur de nombreux projets transversaux, comme ceux menés depuis plusieurs années autour de la question du développement de l'enfant, de l'accompagnement à la fonction parentale, de l'accueil des enfants ayant des besoins spécifiques et des questions relatives à la diversité. A ces projets transversaux s'ajoutent une attention permanente à la construction de liens entre les établissements, avec les autres directions de la Ville et du CCAS, ainsi que plus largement avec les acteurs du territoire.

Méthodologie

Ce document est le résultat du travail conjugué, en réunions et en demi-journées pédagogiques (2 demi-journées spécifiques au projet éducatif) de toute l'équipe de Millepattes ; en collaboration, pour la partie « projet social » avec les autres responsables d'EAJE du secteur.

L'élaboration de ce document a été inspirée par divers travaux réalisés en équipe, avec des intervenants extérieurs : Travail d'accompagnement au changement en 2017 avec une coach lors de la transformation de notre équipement en multi accueil inter âge. Il a été aussi guidé par des échanges avec la psychologue de l'EAJE autour des relations et de la communication d'équipe.

I. PROJET SOCIAL

A. Données démographiques

1. Données démographiques de la Ville De Grenoble

En 2015, La ville de Grenoble recense une population de 160 650 habitants
Si la natalité grenobloise est soutenue, il convient de souligner que le nombre de naissances tend à diminuer depuis 2015. Ce constat est partagé avec le territoire national, et s'explique en partie par la baisse du taux de fécondité (Données ABS 2018 2019)

- Nombre d'enfants de moins de 3 ans sur la ville : Près de 5 800 jeunes enfants à Grenoble en 2016

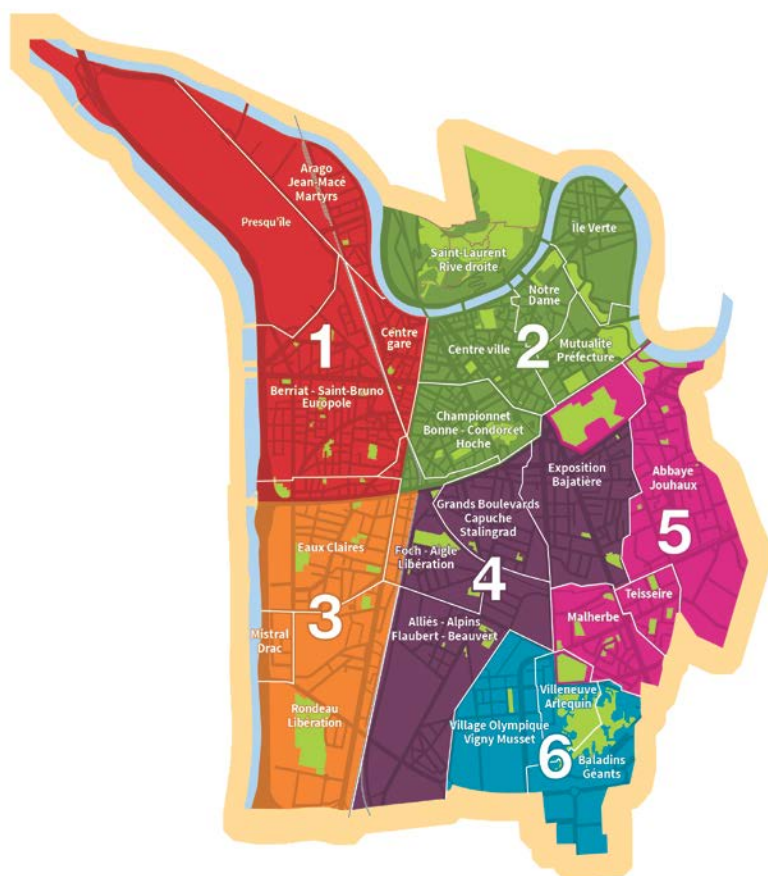
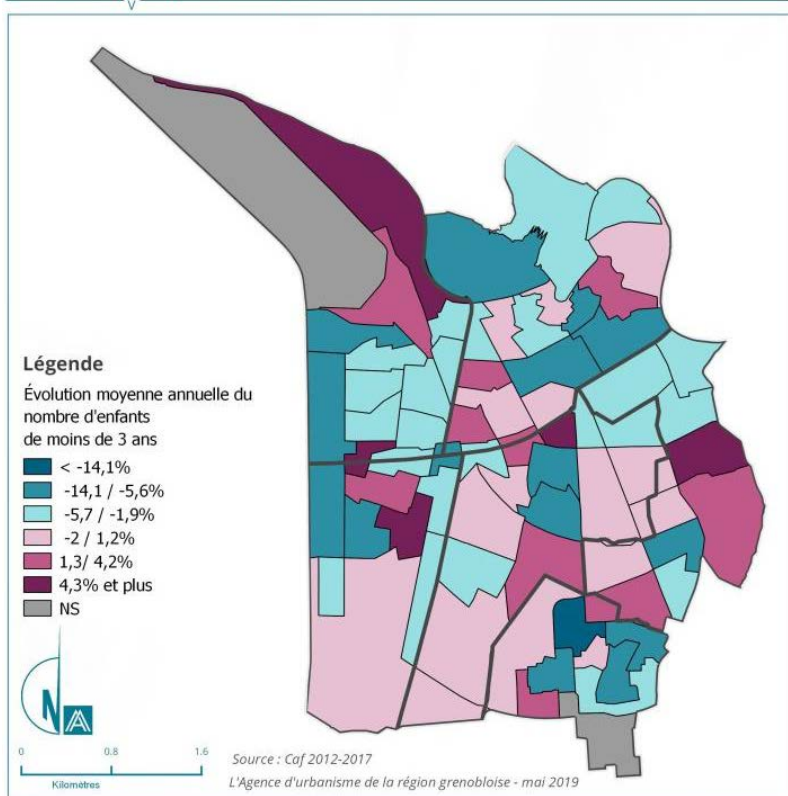
15 % vivent sur le secteur 1

Le nombre de jeunes enfants est en diminution dans tous les secteurs de la ville depuis 2012 (près de - 2 % chaque année soit 500 enfants au total), en lien notamment avec l'inflexion des naissances enregistrées sur la commune.

Évolution annuelle moyenne du nombre d'enfants de moins de 3 ans entre 2012 et 2017

Source : Caf 2012-2017 ajouter le graphique ABS P 67

Évolution moyenne annuelle du nombre d'enfants de moins de 3 ans entre 2012 et 2017



2. Démographie et situation sociale des familles du secteur 1

Dans le secteur 1, on compte 27 540 habitants (augmentation de + 0,6%) depuis 2013

Source : Insee RP 2015

Le secteur 1 : deuxième secteur le plus dynamique en termes de natalité particulièrement à Jean Macé, Saint-Bruno et Lustucru

En 2016, on compte 830 familles avec enfants âgés de moins de 3 ans : en baisse de 1,2 % par an depuis 2011 mais en augmentation à Jean Macé, Saint-Bruno et Europole

Comme dans l'ensemble des secteurs de la ville, un nombre croissant d'enfants vivent dans des familles en précarité (monoparentalité et bas revenus).

Même si le secteur 1 est relativement moins concerné que l'ensemble de la ville, Waldeck-Rousseau, Cours Berriat et Jean Macé sont davantage touchés. (Diagnostic socio démographique Petite enfance)

Les familles sont en moyenne plus petites dans le secteur 1 (3,3 personnes par foyer),

On note aussi une plus forte représentation des familles jeunes : la personne de référence est âgée de 20 à 39 ans dans plus d'un tiers des familles, soit deux points de plus qu'à Grenoble.

Une famille sur dix vit dans un logement trop petit au regard de sa composition familiale. Ce secteur est également celui qui compte la plus faible part de grands logements.

Particularités du quartier Jean Macé :

Au 31 décembre 2016, 332 familles vivent dans le quartier Jean Macé. Elles représentent près d'un ménage sur cinq, soit une part équivalente à celle de Grenoble mais supérieure à celle enregistrée sur le secteur 1 (14 %). Leur nombre est en augmentation continue depuis 4 ans (+ 13 % par an soit 153 familles supplémentaires)

Ces familles sont en grande majorité des couples avec enfant(s), bien que l'on compte 30 % de familles monoparentales, comme à Grenoble et sur le secteur 1.

Jean Macé est l'un des quartiers les plus familiaux du secteur 1, avec 42 % de familles ayant au moins un enfant âgé de moins de 3 ans.

B. Lieux culturels, informatifs et de vie sociale

1. La Maison Des Habitants Chorier Berriat

La MDH Chorier Berriat est située au 10 rue Henri Le Chatelier.

C'est un lieu d'animation de la vie sociale, une maison des projets des habitants, un lieu de développement des actions de proximité. La MDH propose aussi des activités de loisirs en famille, des activités culturelles, des espaces d'écoute, de partage, de lien et de services.

En direction du public 0-6 ans, la MDH propose les services suivants :

. *La Ludothèque*, lieu pour les enfants de 2 à 6 ans où l'on peut jouer sur place et emprunter des jeux

. *L'Accueil de Loisirs*, ouvert les mercredis après-midi et pendant les vacances scolaires, pour les enfants à partir de 3 ans

. *L'Espace Enfance-Famille Mozart* pour les enfants de 0 à 6 ans, situé 52 rue Nicolas Chorier. C'est un espace d'accueil pour les activités entre parents, parents-enfants et un espace d'accueil de loisirs pour les enfants de petite et moyenne section maternelle

. *Le Pôle d'Animation Gérontologique et Intergénérationnelle (PAGI)* qui propose et impulse des actions en direction des personnes âgées en lien avec le jeune public

. *La Cabane (Lieu Accueil Enfants-Parents)*, lieu d'accueil parents /enfants ouvert les mardis de 15h à 18h et les jeudis de 9h à 12h, hors vacances scolaires. La Cabane accueille les enfants de 0 à 6 ans et les adultes qui les accompagnent. C'est un lieu d'accueil, d'écoute et de jeux. L'espace est aménagé spécifiquement en tenant compte des besoins de chacun. L'entrée est libre et gratuite pour tous.

. *Le Relais d'Assistants Maternels Chorier Berriat* : lieu neutre d'informations, d'échanges et de soutien afin de faciliter la vie des familles à la recherche d'un assistant maternel, et d'accompagner ceux-ci dans une démarche de professionnalisation.

2. Le Service Social et la PMI :

Ces services sont situés au 32 rue de New York.

Dans le domaine social, les services présents sont à l'écoute des familles : professionnels du service de Protection Maternelle et Infantile(PMI), de l'action sociale (assistante sociale de secteur et conseillère en économie sociale et familiale) et de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE).

Dans le domaine de la santé, la PMI assure gratuitement le suivi médical des enfants de moins de 6 ans.

Suivant les situations familiales, les professionnels peuvent orienter les familles vers différentes structures : Lieux d'Accueil Parents Enfants (LAEP), Centre médico-psychologique (CMP), centre médico-psychopédagogique (CMPP)...

3. Les écoles et l'accueil périscolaire :

Le secteur 1 compte neuf écoles maternelles publiques et une école maternelle privée.

La Ville de Grenoble propose un accueil pour les enfants scolarisés sur les temps périscolaires : accueil du matin, accueil du mercredi midi, accueil après 16h. Les activités proposées s'inscrivent dans le projet pédagogique propre à chaque école.

4. La bibliothèque St Bruno :

Elle est située en plein cœur du quartier Saint-Bruno et tient à la disposition du public des livres, CD et postes internet. Elle propose également des expositions, des lectures et des rencontres. Six séances consacrées aux crèches sont organisées sur l'année.

5. *Le Bibliobus : la bibliothèque hors les murs :*

Le bibliobus se déplace dans Grenoble vers les crèches, écoles,... pour mettre à disposition des collections de livres et CD. Il fait une halte toutes les six semaines vers l'EAJE Charrel.

6. *EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) :*

Il existe plusieurs établissements : Certains EAJE, comme Charrel et Millepattes ont des partenariats intergénérationnel avec les EHPAD Bévière et St Bruno

7. *L'hébergement des personnes en situation de grande précarité :*

Deux structures sont dédiées à l'hébergement des personnes en situation de grande précarité : le Centre d'Accueil Intercommunal (CAI) ainsi que le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale Henri Tarze (CHRS). Ils sont situés au 12 rue Henri Tarze.

8. *La Belle Électrique :*

Salle de concert située au 12 Esplanade Andry Farcy, sur le site Bouchayer Viallet. L'association MixLab (association délégataire de la Ville de Grenoble) encadre les activités développées au sein de La Belle Electrique. Le projet s'adresse à toutes les générations en valorisant l'ensemble des musiques amplifiées et des arts numériques.

9. *Le Théâtre 145 :*

Le Théâtre 145 est un lieu de création et de diffusions artistiques et culturelles de la ville de Grenoble. Il est situé au 145 cours Berriat et propose une programmation destinée, entre autres, au jeune public.

10. *Les lieux ressources :*

Antennes Mairie : Il y en a une pour chacun des 6 secteurs géographiques de la ville.

Pour le Secteur 1, elle se situe à la Maison des Habitants Chorier Berriat. 10, Rue H. Le Chatelier.

Pôle Accueil Petite Enfance : Situé au 5 boulevard Edouard Rey, le Pôle Accueil Petite Enfance gère les demandes et admissions d'Accueil Régulier pour toutes les crèches municipales de Grenoble. Des réunions d'information collectives sur les modes de garde sont proposées tous les lundis soirs.

CAF de Grenoble www.mon-enfant.fr

Site internet de la ville : www.grenoble.fr. Suivre les onglets « vie quotidienne », « Enfance-Education- jeunesse » puis « Petite Enfance ». Y sont consultables les renseignements concernant les crèches municipales et privées, les assistants maternels, et des informations sur le soutien dans le rôle de parent.

C. Quels projets pour la ville ?

La Ville de Grenoble est soucieuse de promouvoir l'accès à la culture pour tous, notamment auprès des familles et des jeunes enfants de 0 à 6 ans. C'est pourquoi, chaque année, des projets autour des pratiques artistiques et culturelles se co-construisent avec la participation de l'ensemble des partenaires (professionnels et acteurs de la vie locale du quartier) en lien avec le domaine de la Petite Enfance.

Chaque année, une commission par secteur de la ville, réunit les acteurs de la Petite Enfance afin de construire un projet collectif pour sensibiliser les tout-petits aux arts et à la culture.

Au niveau international, les structures d'accueil du jeune enfant peuvent participer à des projets comme celui de La Grande Lessive. Il s'agit d'une manifestation éphémère d'art participatif où enfants et adultes exposent sur des fils leurs réalisations plastiques conçues autour d'une thématique commune

D. L'alimentation en EAJE

Les établissements du CCAS s'engagent pour proposer une alimentation équilibrée et adaptée au degré de développement.

Sur le secteur 1, comportant 2 EAJE en cuisine de confection et 4 EAJE en livraison cuisine centrale, les menus proposés sont variés et équilibrés. Ils répondent aux attentes du Plan Nutrition Santé, dans le respect des normes HACCP (Hasard Analysis Critical Control Point). Ils peuvent également s'adapter aux spécificités de certains enfants (diversification, culture, allergies alimentaires).

Dans les EAJE ayant une cuisine de confection, les régimes spécifiques avec évictions alimentaires médicales peuvent être respectés avec la mise en place d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé).

Afin de proposer une alimentation saine aux enfants, l'accent est mis sur les produits locaux, frais, de saison et tend vers 50 % de produits bio en cuisine centrale et 40 % en cuisine de confection ainsi que la diminution des protéines animales.

Le repas reste un moment de plaisir, de découverte, de partage et d'échanges dans une atmosphère sereine.

E. Les accueils spécifiques

Chaque enfant est unique. C'est pourquoi, selon la spécificité de chacun, des outils et dispositifs sont proposés aux enfants et à leurs familles : diversité des propositions éducatives, régimes alimentaires adaptés, échanges avec les familles, rencontres avec le psychologue de la crèche, visites avec un médecin de crèche, PAI (Projet d'Accueil Individualisé), orientations vers d'autres interlocuteurs spécialisés, travail partenarial (PMI, école, CMP et autres).

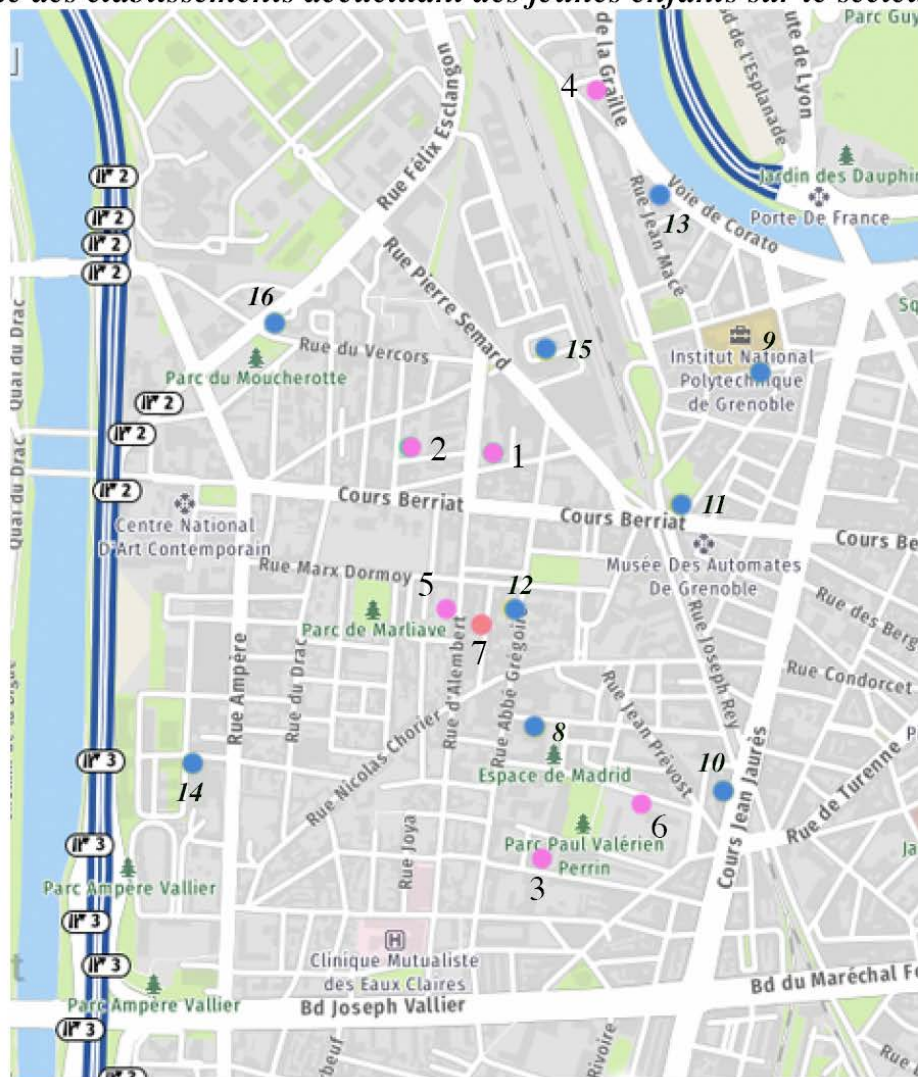
L'observation fine des professionnels permet d'identifier des besoins spécifiques de l'enfant. Ceux étant repérés avant l'entrée en crèche constituent un critère de priorité d'attribution.

De plus, dans certaines situations, les équipes peuvent être renforcées afin d'assurer un accompagnement adapté.

Quelle que soit l'orientation choisie c'est ici que la notion de co-éducation prend sens. L'accueil spécifique ne peut être envisagé ou pensé sans la collaboration des parents

F. Les Etablissements d'accueil des jeunes enfants dans le secteur 1

Liste des établissements accueillant des jeunes enfants sur le secteur 1



Etablissements Publics

Etablissements Privés

- | | | | | |
|---|----------------------------|----------------------------|----|-------------------------------------|
| 1 | EAJE Anthoard | 10 rue Anthoard | 8 | Les Joyeux lutins |
| 2 | EAJE Armand | 22 rue Debraye | 9 | la cachette des chérubins |
| 3 | EAJE Charrel | 22 bis rue Charrel | 10 | le cocon des chérubins |
| 4 | EAJE Goélette | 13 quai de la braille | 11 | les bambins de cours berriat |
| 5 | EAJE Mille Pattes | 43 rue d'Alembert | 12 | les bambins d'europole |
| 6 | EAJE New-York | 25 bis rue de New-York | 13 | Bébédou |
| 7 | RAM Chorier Berriat | 10, rue Henri le Chatelier | 14 | Pom Flore et Alexandre |
| | | | 15 | Babilou |
| | | | 16 | Côté crèche |

G. L'EAJE Millepattes

Cet établissement est situé dans les locaux de la Maison des Habitants Chorier Berriat.

Entre les années 2017 et 2018, l'EAJE Millepattes a vécu une transformation de ses locaux et de son fonctionnement.

Il est passé d'un multi Accueil de 30 places avec des groupes d'âges bien définis et une unité de grands un peu excentrée car située à l'étage inférieur de la MDH Chorier Berriat, à une EAJE de 36 places avec 2 unités inter âges, dans des locaux refaits à neuf et avec un plus grand nombre de professionnelles.

Ce changement a constitué un mini bouleversement pour une partie de l'équipe. Nous avons été accompagnées par un coach pendant plusieurs mois dans cette aventure qui a consisté dans un premier temps à déménager dans un bâtiment préfabriqué situé dans le secteur puis à revenir au bout d'un an, le 19 Février 2018, dans des locaux agrandis, embellis et réaménagés.

1. Prestations, âges des enfants, accueils spécifiques, accueils d'urgence

La capacité de l'EAJE est désormais de 36 places d'accueil collectif en 2 unités de 18 enfants de 3 mois à 6 ans

L'amplitude horaire est de 10 heures par jour, de 8h à 18h.

Unité Patatra : 18 places ETP en accueil régulier et occasionnel.

Unité Melimelo : 18 places ETP en accueil régulier et occasionnel.

***L'Accueil Régulier :**

30 ETP : Les enfants sont accueillis sur des temps de garde allant de 20% à 100% dans les deux unités des « Patatra » et « Melimelo ».

C'est le Pôle Accueil Petite Enfance qui centralise les demandes et affecte les familles en fonction de leurs besoins et des places disponibles. Une commission attribue les places selon des critères de priorité établis dans le règlement de fonctionnement, par la ville de Grenoble. L'EAJE assure la gestion des dossiers, des contrats et l'accueil de tous les enfants y compris les enfants porteurs de handicap ou de maladie chronique, conformément au règlement de fonctionnement des EAJE.

***L'Accueil Occasionnel :**

6 ETP : Les enfants peuvent bénéficier, soit de ½ journées planifiées (maximum 2) soit d'un accueil sans réservation préalable (dans ce cas les familles appellent pour demander des places chaque semaine ou du jour au lendemain).

La pré-inscription se fait directement dans l'équipement, auprès de la responsable.

Afin de garantir une équité d'accueil, une liste d'attente informatisée commune à toutes les structures Petite Enfance du secteur est consultable par chaque responsable. Au gré des places disponibles, les familles peuvent être appelées et viennent alors s'inscrire dans l'équipement.

La liste est tenue à jour au fur et à mesure des admissions dans chaque structure. Les responsables se rencontrent périodiquement pour faire le point et déterminer éventuellement des priorités pour certains enfants.

***L'Accueil d'urgence**

La possibilité de dépasser de 10% la capacité d'accueil pour les urgences permet de satisfaire des demandes ponctuelles de garde pour des journées ou demi-journées selon les raisons évoquées :

- *Problèmes de garde sur une durée précise,
- *Formations d'Assistants Maternelles,
- *Parents en formation,
- *Recherche d'emploi,
- *Problème de santé de l'un des parents.

Ces demandes sont formulées auprès de la responsable de la structure ou du Pôle Accueil Petite Enfance.

***L'Accueil d'enfants porteurs de handicap**

L'accueil de l'enfant se prépare par une rencontre préalable avec les parents, le médecin, la psychologue et la responsable pour évaluer la faisabilité de cet accueil en termes de durée et de moyens (humains et matériels).

2. Les Modalités de fonctionnement

L'EAJE est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 18h pour l'Accueil Régulier, de 8h à 17h30 pour l'Accueil Occasionnel.

Exceptionnellement, pour une période limitée, les enfants inscrits en accueil occasionnel peuvent être accueillis en journée complète.

L'équipement est fermé pour une semaine entre Noël et jour de l'an, pour le Pont de l'Ascension et 4 semaines l'été. Les parents sont avertis des dates de fermeture dès la rentrée de septembre.

3. L'équipe de professionnelles

Chaque unité de vie a son équipe de professionnelles dédiée à laquelle viennent s'ajouter 2 Agents spécialisés Petite Enfance dont les missions, très polyvalentes, les amènent à intervenir d'une part de leur temps à l'entretien des locaux, du linge et service des repas et d'autre part auprès des enfants de chaque unité.

*L'accueil du matin et du soir se fait dans l'unité des Patatra. Le temps de surveillance de sieste et d'accueil du début d'après-midi a lieu dans l'unité Melimelo. Pendant ces temps d'accueil les professionnelles des 2 unités travaillent ensemble. Ensuite la journée se déroule dans chaque unité, sauf pour certains temps communs : activités dans le jardin, projets partagés d'activité ou d'animation (Temps de comptines, arts plastiques, atelier motricité au gymnase, goûters partagés, temps festifs avec les familles...)

*L'entretien des locaux est fait par l'équipe technique : le matin dans l'unité des Melimelo et entre 12h30 et 14h dans l'unité des Patatra.

Fonctions	Grades	Postes en ETP
Responsable	EJE	1
Adjointe		
Secrétaire	Adjoint administratif	0.3
Educatrice de Jeunes Enfants (EJE)	Educatrice de Jeunes Enfants (EJE)	2
Auxiliaire de Puériculture (APU)	Auxiliaire de Puériculture (APU)	3
Agent Spécialisé Petite Enfance (ASPE)	Agent technique 1ère classe(AT)	3.5
Agent de propreté des Locaux	Agent technique 2 nd classe	0.5
Agent sectorisé	APU	1
Total		11.3
Médecin : 3h/mois		
Psychologue : 6h/mois		

La psychologue est présente tous les 2 mois en concertation avec les équipes de chaque unité. Elle vient effectuer des observations d'enfants avant les concertations ou sur la demande des professionnels. Elle peut rencontrer les parents qui le désirent.

Le médecin est actuellement en recrutement. Sa présence permet un suivi des enfants sur le plan de la santé.

Modalités de coordination interne et externe :

- Tous les mois : une réunion de toute l'équipe.
- Tous les 2 mois : Une concertation par unité pour échanger nos préoccupations concernant les enfants, les familles et parfois les relations d'équipe.
- Nous déplorons un manque de temps sans les enfants pour faire des briefings réguliers et permettre aux 2 EJE de se concerter.

Formation continue :

Les professionnels ont tous les ans, en moyenne, une formation de 2 à 4 jours sur des thèmes qu'elles formulent lors de leur entretien professionnel avec la responsable. Un recyclage des gestes d'urgence est effectué tous les 2 ans, programmé par le CCAS.

4. La sectorisation des remplaçantes

Depuis 2009, les EAJE gèrent (généralement entre deux structures) la ou les remplaçante(s) rattachée(s) à leur service. Cette sectorisation présente des avantages en fidélisant les agents. Ceux-ci peuvent ainsi suivre et connaître les enfants. Ils s'intègrent dans une équipe et les remplacements sont assurés avec efficacité et qualité.

A Millepattes nous bénéficions ainsi d'un poste d'APU.

5. L'accueil des stagiaires

L'EAJE Mille Pattes reçoit des stagiaires : Les professionnels encadrent tout au long de l'année des stagiaires en Classe de 3^{ème}, CAP AEPE, Section Aide Soins et Service à la Personne, Auxiliaire de Puériculture, Éducatrice de Jeunes Enfants, Puéricultrice, expérience de découverte de métiers. Les professionnelles accueillent 1 à 2 stagiaires simultanément pour des stages de 1 à 8 semaines selon les cursus.

II. PROJET EDUCATIF

Rédiger le projet d'établissement est un travail d'équipe. C'est l'occasion de réinterroger nos pratiques, nos valeurs partagées dans l'accueil et la prise en charge des jeunes enfants, en lien étroit avec leurs familles.

A. Des Activités centrées sur les besoins des jeunes enfants

Pour répondre au mieux aux besoins des enfants nous nous sommes posées ces deux questions :

1. *Qu'est-ce qu'une activité pour un jeune enfant ?*

La réponse est que TOUT est activité dans la journée d'un enfant.

Les temps de vie quotidienne : lavage des mains, habillage, rangement des jeux, repas, toilette, sommeil...

Les jeux : activités motrices, comptines, lecture, jeux de manipulation, jeux d'imitation...

2. *A quoi sert l'activité ?*

Les réponses sont riches : toutes les activités ne font pas appel aux mêmes compétences.

Mais ensemble, elles concourent à son développement global, autant cognitif que psychomoteur et émotionnel. Les activités aident aussi l'enfant à se socialiser et acquérir une autonomie qui le préparera à sa vie future.

Les règles du vivre ensemble sont une contrainte pour le petit enfant. On lui demande d'apprendre à attendre, à partager, à respecter ... Mais pour ce qui est des jeux il doit pouvoir choisir ce qu'il veut faire ou pas.

3. *Nous souhaitons dans notre projet d'équipe favoriser le plaisir de découvrir et d'expérimenter, le plaisir de vivre ensemble et de découvrir les autres.*

Pour accompagner les enfants dans ce cheminement, nos projets sont :

Ateliers décloisonnés : les 2 unités sont ouvertes et les enfants choisissent ce qu'ils veulent faire, auprès des adultes qui sont là pour animer les ateliers.

Des temps de « Portes ouvertes » : Pas d'activité dirigée et les enfants choisissent le lieu de leur jeu, dans une unité ou l'autre.

Des repas partagés dans le calme, avec un adulte assis à table et la possibilité pour l'enfant de se servir de chaque plat, de manger dans l'ordre qu'il choisit.

Un rêve non encore réalisé (et pas encore bien accepté de toutes) : une journée sans horloge où l'on fait baisser le niveau de contrainte et où l'enfant a le temps de faire à son rythme.

Accompagnement par l'écoute des émotions

Posture des adultes qui n'attendent de résultat prédéterminé, pas de production

Dialogue avec les parents sur la notion de gratuité du jeu et l'importance de l'expression des différentes émotions de l'enfant (joie, peur, colère, tristesse, dégoût, surprise...)

Partager des activités avec d'autres enfants et adultes : autres EAJE, sorties avec les parents dans les lieux culturels du quartier, échanges inter générationnels (activités et goûters partagés avec les personnes âgées de l'EHPAD St Bruno)

B. Collaborer avec les parents

Collaborer avec les parents : Pourquoi ? Comment ? Quand ?... Voilà les questions auxquelles nous souhaitons répondre dans ce projet.

Pourquoi ?

Parce que les parents sont les premiers concernés par l'éducation de leurs enfants. Les reconnaître dans leurs diversités permet des échanges qui nous donnent la chance d'être complémentaires.

Leur permettre de passer du temps dans le lieu de vie de leur enfant aide à faire connaissance mutuellement et à construire la confiance nécessaire au bien être des petits lorsqu'ils passent la journée à la crèche. Et peut-être que certains nous feront partager leurs talents (cuisine, chant, musique, danse, histoires...) s'ils en ont l'envie et le temps.

Quand ?

Au quotidien, lors des accueils du matin et du soir.

Lors de temps partagés proposés par l'équipe ou par les parents

A un rythme qui dépend du type d'échange proposé.

Comment ?

Café des parents une fois par mois qui peut se transformer de temps en temps en apéro/comptines ou « soirée soupe » ou autre...

Soirées de partages culturels autour des chants, des histoires, de la cuisine du monde. Selon l'envie des familles accueillies.

Ateliers créatifs proposés par l'équipe en lien avec les parents : jouer avec du matériel de récupération, Yoga, peinture etc ...

Organisation en commun des fêtes telles que Noël, carnaval, été...

Sorties au gymnase, à la bibliothèque, au spectacle, au musée, pic nic...

C. Veiller à la qualité des transmissions

Les questions sont : Pour qui ? Pour quoi faire ? Avec quels moyens ?

Les transmissions sont présentes dans toutes les dimensions de notre travail : entre professionnelles, avec les enfants, avec les parents, avec les remplaçantes et les stagiaires qui passent un temps plus ou moins long dans l'équipement.

Elles sont aussi bien orales qu'écrites. Il nous a semblé essentiel de réfléchir à leur qualité.

1. Entre professionnelles

Nous avons besoin de supports écrits qui prennent plusieurs formes et pour plusieurs usages. Certaines transmissions sont confidentielles : les informations concernant la santé de l'enfant,

les évènements qui ont pu survenir dans sa famille et que les parents nous ont confié, les observations faites par les professionnelles et évoquées en concertation avec la psychologue. Elles sont consignées dans un cahier à l'usage exclusif des professionnelles. Il nous semble essentiel qu'il soit identifié comme tel et rangé hors de portée des adultes autres que l'équipe.

Des transmissions orales ont lieu aussi entre professionnelles et nous cherchons le moyen de ne pas les faire en présence des enfants. C'est difficile au vu du peu de disponibilité de l'équipe hors du temps de présence avec eux.

2. Entre professionnelles et parents

Les transmissions écrites sont plus factuelles : repas, siestes, activité des enfants durant la journée à la crèche. Elles sont à l'usage des professionnelles pour faire le lien au long de la journée et sont faites aussi pour assurer une continuité entre maison et crèche : nous travaillons à les rendre plus pertinentes et utilisables facilement.

Elles donnent lieu à un échange privilégié lors du temps d'adaptation de l'enfant (fiche d'adaptation) ou à un échange quotidien avec les parents (classeur de transmission).

Les transmissions orales découlent de ce qui a été observé à la maison ou dans la journée à la crèche.

L'idéal pour qu'elles se vivent bien serait de pouvoir s'installer, assis à la hauteur des enfants, avec le parent qui arrive pour pouvoir échanger en toute tranquillité, confortablement et non au-dessus de la tête des enfants ou entre deux portes. Une autre condition de la réussite de cet échange est le respect des horaires d'arrivée des parents, que ce soit le matin ou le soir, afin de pouvoir prendre le temps avec eux, alors que l'équipe est encore en nombre suffisant et disponible.

Cette qualité de l'accueil nous préoccupe car il est lié à un nombre de professionnelles suffisant le matin et le soir.

3. Entre professionnelles et enfants :

L'attitude des adultes relève des règles de la communication positive et ce qu'on transmet à l'enfant doit le concerner, être adressé le plus souvent individuellement, à sa hauteur et sans jugement de valeur.

C'est un travail de chaque instant.

4. Avec les personnes « de passage » : remplaçants et stagiaires

Des supports tels que les profils de postes et le livret d'accueil des stagiaires sont utiles.

La communication orale, qui commence dès l'accueil des personnes est essentielle.

On peut demander aux stagiaires de confectionner une petite affiche de présentation.

Quelques clés de transmission réussie :

- Trombinoscope de l'équipe
- Tableau pour aider les parents à savoir qui s'est occupé de l'enfant ce jour- là.

- S'assurer qu'on parle bien des mêmes choses derrière les mots employés : ex. que veut dire qu' « un enfant a bien mangé » ?
- Veiller à faire des transmissions positif/négatif/positif, si quelque chose de désagréable s'est passé.
- Avoir le temps, se mettre à la bonne hauteur
- Associer l'enfant à ce que l'on dit devant lui à son parent.

CONCLUSION

Ce projet d'établissement qui va nous inspirer pour les trois ans à venir est une référence pour l'accueil des enfants et des familles.

Il nous reste à le vivre au quotidien et à le faire évoluer en équipe, lors des réunions et demi-journées pédagogiques à venir et avec les parents, dans les temps de rencontre, formels ou non, que nous prévoyons.

Les lignes ci-dessus sont le résultat du travail de toute l'équipe de Millepattes que je remercie pour son engagement quotidien et son professionnalisme.

La psychologue de l'EAJE Millepattes nous a accompagnés dans ces réflexions et elle fait aussi partie de l'aventure.

La partie « projet social » est le résultat d'une collaboration entre les responsables du secteur 1.

Mise en texte : Anne GERBER, responsable de l'EAJE Millepattes

Mise en forme : Amandine TOURENG, secrétaire de l'EAJE Millepattes